



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2022

Présent(e)s :
Claude EERDEKENS, Bourgmestre

VILLE D'ANDENNE Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise-LEONARD, Elisabeth MALISOUX, Echevins

Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha François, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSEN, Eddy SARTORI, Conseiller communaux

Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : Philippe RASQUIN

12.-OBJET : Modification de la composition de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité - ROBERT

Vu les articles L1122-20, L1122-26 § 1^{er} et L1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le Code du développement territorial, notamment ses articles D.I.7 à D.I.10, R.I.10-1 à R.I.10-5 et R.I.12-6 ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 juin 1988 instituant la Commission consultative communale d'aménagement du territoire d'ANDENNE ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 juin 2019 approuvant le renouvellement de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité d'ANDENNE tel que contenu dans la délibération du 27 mai 2019 du Conseil communal ;

Attendu que, par courrier du 13 décembre 2021, Monsieur Etienne ROBERT a présenté sa démission comme président de la commission à la date du 1er mars 2022 ;

Considérant que Monsieur GIOT, précité, a déjà exercé précédemment la mission de président de la CCATM;

Qu'il s'agit d'un remaniement interne au sein de la commission;

Sur la proposition du Collège communal, et après en avoir délibéré en séance publique,

ARRETE, A L'UNANIMITE :

Article 1^{er} :

Le Conseil communal modifie comme suit la composition de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité, telle qu'approuvée par l'arrêté ministériel du 24 juin 2019 :

- Il est mis fin au 1er mars 2022 au mandat de Président de la CCATM de Monsieur Etienne ROBERT;

- Monsieur Claude GIOT, membre, est désigné comme Président de la commission;
- Il est mis fin au mandat de Monsieur Claude GIOT comme membre suppléant (1er suppléant) de Monsieur Michel BOULVIN;
- Madame Christine BOXHO (2ème suppléant) est désignée comme 1er membre suppléant de Monsieur Michel BOULVIN;
- Monsieur Etienne ROBERT est désigné comme second membre suppléant de Monsieur Michel BOULVIN.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise, pour suite voulue, au Ministre de l'Aménagement du territoire ainsi qu'à la DGO4 du SPW.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

**Le Directeur général,
(s) Ronald GOSSIAUX**

**Le Président,
(s) Philippe RASQUIN**

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Ronald GOSSIAUX



Claude EERDEKENS